

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 OCTOBRE 2018

L'assemblée générale du Club WISSOUS MODELISME s'est tenue le samedi 13 octobre 2018 dans la salle polyvalente de la maison des associations de Wissous, place IAMETTI rue des Peupliers, avec 28 adhérents et 2 pouvoirs.

Convocation transmise le 07 septembre 2018, via email à tous les adhérents et envoyée par le secrétaire de l'association.

Tous les membres du bureau sont présents. Le Quorum est atteint (30 pour 71), par conséquent la séance est ouverte à 17h25 par le Président qui salue et remercie l'assistance de sa présence.

L'ordre du jour est le suivant :

1/ Approbation et clôture de l'AG du 07 octobre 2017

2/ Rapport moral et compte rendu d'activité 2018 (par le président)

3/ Rapport financier 2018 (par le trésorier)

4/ Présentation de la demande en cours -régularisation de notre activité déjà existante- de localisation d'activité auprès du Ministère chargé de l'Aviation Civile (par le secrétaire)

5/ Présentation du nouveau règlement du club valant protocole avec la DSAC.N et Orly : hauteur d'activité maximum autorisée égale à 15 mètres sol (par le secrétaire)

6/ Questions diverses

## APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 OCTOBRE 2017

Le Président met au vote le compte-rendu du rapport moral et financier de l'assemblée générale 2017, celui-ci est voté à l'unanimité.

## RAPPORT MORAL ET COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2018

-Le terrain d'évolution est accessible à tous les membres du club à jour de leur cotisation. Le président indique les caractéristiques du nouveau domaine de vol (hauteur maximum de 15 mètres) et rappelle toutes les activités autorisées : hélicoptère, avion et drones et les règles de vols.

-Le terrain extérieur a subi cette année de nombreux actes de vandalisme ainsi que la dépose sauvage de déchets. Si les déchets ont pu être retirés, de nombreuses tables côté piste avion sont détruites. Les deux conteneurs ont été vidés de tous objets.

-Le président a reçu la visite des gendarmes avant l'été à la suite d'un pilote de drone arrêté prêt des pistes d'Orly, et qui s'est fait connaître comme un ancien adhérent de notre association. Après divers échanges avec la gendarmerie, aucune suite n'a été donnée sur ce dossier à l'encontre de notre association.

-L'association a également été approchée par Orange pour l'installation d'une antenne relais sur notre terrain. Nous n'avons pas répondu à leur demande. Cependant cette société a contacté directement la propriétaire du terrain et a eu accès au terrain pour une visite. Des membres du bureau étaient présent lors de cette visite et ont pu partager nos inquiétudes et nos souhaits avec l'équipe d'Orange présente. Sans autres nouvelles depuis, nous informerons les adhérents si nous recevons des nouvelles du dossier que nous ne maîtrisons malheureusement pas et sur lequel nous n'avons pas la main.

-Toute nouvelle adhésion ou renouvellement est assujetti à la remise au bureau d'une fiche d'inscription dûment renseignée et d'une copie du nouveau règlement signé. Cette année l'adhésion pour tout renouvellement est au tarif unique de 44 euros. Ce tarif comprend la licence FFAM obligatoire pour l'assurance. Les frais d'inscription à l'association (frais de fonctionnement) sont gratuits cette année. Pour une nouvelle adhésion les frais restent identiques à l'année dernière.

-Activité INDOOR : Les créneaux horaires alloués à l'activité restent inchangés (Mercredi, samedi et dimanche). Cette activité a lieu dans la bulle située à proximité du Centre Omnisports du CUCHERON, il nous arrive également de profiter du grand plateau, nous avons l'autorisation écrite de la mairie à cet effet. Les créneaux horaires, du samedi et dimanche uniquement, sont maintenus pendant les vacances scolaires de la Toussaint et de Noël. L'activité INDOOR est interrompue pendant toutes les autres vacances scolaires. Le bureau rappelle la nécessité de faire perdurer cette activité et invite les adhérents à utiliser les infrastructures lorsque le temps ne permet pas de voler en extérieur.

-Manifestations depuis la dernière AG :

Janvier 2018 : rencontre amicale de vol INDOOR ouverte au public dans la salle du CUCHERON

Juillet 2018 : Fête estivale du club au terrain (Initialement prévue en juin)

-Après divers échanges avec les adhérents, le bureau valide le besoin d'une grande tonte avant l'hiver. Elle sera commandée prochainement.

-Le bureau rappelle l'existence d'un local, partagé avec une association de modélisme bateau, dont 4 adhérents supplémentaires ont récupéré les clés lors de l'AG. Le bureau ne propose aucune activité dans ce local hormis l'entreposage de matériaux et l'utilisation de machine pour la construction. Le bureau doit prochainement faire un état des lieux des machines qui peuvent être utilisées par nos adhérents.

## **RAPPORT FINANCIER 2018**

Le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

## **PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019**

-1<sup>er</sup> semestre : AIP officiel du terrain (date TBD)

-Janvier 2019 : Organisation de la fête INDOOR du club au Gymnase du CUCHERON, la date reste à confirmer, nous demanderons un créneau en dehors des vacances scolaires. Le repas du midi sera pris en charge par le club. Le club organisera une tombola, lot à déterminer.

-Printemps 2019 : Organisation d'une journée pelle et pioche, la date reste à confirmer. Le club proposera à cette occasion de retirer les tables cassées et de les remplacer par des nouvelles tables. Les matériaux seront achetés par le club.

-Début été 2019 : Organisation de la fête annuelle estivale. Apéro et desserts seront pris en charge par le club, reste du repas tiré du sac.

-La possibilité de faire une ou des soirées INDOOR pendant l'année sera étudiée avec la Mairie. Dans ce cas, le club se proposera de prendre en charge l'achats de pizzas pour le diner des adhérents qui y participeront.

### REVISION DU REGLEMENT

-Rappel sur la nouvelle hauteur de vol limitée à 15 m

-Rajout de l'interdiction de vol pour les planeurs

-Explications données par le secrétaire sur la raison de ces changements et le traitement du dossier en cours auprès de l'autorité.

### DIVERS

-Question sur l'activité pour les jeunes : le bureau ne propose pas de créneaux de constructions de modèles pour les jeunes. Néanmoins si un membre désire proposer et organiser cette activité le bureau n'y voit aucune objection. Le bureau rappelle qu'il a le matériel nécessaire pour le vol en double commande.

-Une appli WhatsApp est disponible pour le club. Le bureau transmettra prochainement par email un rappel sur le lien d'accès à cette application. Elle permet une communication plus directe et mobile entre adhérents.

Le maintien des membres actuel du bureau est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

A 18h30, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président

Jean Delbon



Le secrétaire

LAURENT GODEFRAY



Site du club : <https://www.wissousmodelisme.com/>

Boite aux lettres du club : 3 bis du Vaulorin 91320 WISSOUS

